



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 30 janvier 2023

Lutte contre la pêche illégale

Déroutement du navire brésilien Comte Italo et saisie de 8 tonnes de poisson.

Au cours d'une opération de police des pêches, sous l'autorité du préfet de la région Guyane, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer (AEM), le patrouilleur Antilles-Guyane « La Confiance » a contrôlé le 26 janvier 2023 le navire de pêche brésilien « Comte Italo ». À son bord 9 personnes, prises en action de pêche illégale dans les eaux territoriales françaises, au large de la Guyane. Ce navire ayant déjà fait l'objet d'un procès verbal d'infraction pour les mêmes faits lors du survol d'un aéronef des forces armées le 24 janvier dernier, la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM) des services de l'État a **ordonné le déroutement du navire vers le port du Larivot**.

À l'arrivée à quai, le capitaine a été remis à la brigade de gendarmerie maritime de Cayenne pour placement en garde-à-vue et le reste de l'équipage, remis à la Police Aux Frontières (PAF) pour reconduite à la frontière. En parallèle, **le produit de la pêche (plus de 8 tonnes de poisson), ainsi que 3,5 km de filets ont été appréhendés**. La DGTM a saisi le navire et le juge des libertés et de la détention doit se prononcer sur son éventuelle destruction.



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr